



RENCONTRES  
NATIONALES  
DES FERMES  
MUNICIPALES

ÉDITION 2024

# Mise en perspective des rencontres par les grands témoins



Juillet 2024

Rencontres organisées par :

Avec le soutien de :

Avec la participation de :





**Kamel El Hilali**, Docteur en droit public de l'Université Paris Panthéon-Assas

Les manifestations d'agriculteurs qui ont marqué l'actualité ces derniers mois ont permis aux Français de faire un constat très simple. Le modèle économique de l'agriculture ne fonctionne pas. Nous ne pouvons plus ignorer ces problèmes en comptant sur l'abnégation des agriculteurs pour taire les difficultés qui mènent à leur disparition progressive.

Les problèmes sont connus. L'entrée dans la carrière s'accompagne d'un lourd endettement afin d'acquérir le terrain et les équipements nécessaires à l'exploitation. En outre, l'agriculture conventionnelle suppose le recours à des pesticides coûteux pour contraindre les sols à produire toujours plus. Pour autant, et malgré leurs efforts, les agriculteurs sont pris en étau dans des relations contractuelles déséquilibrées en faveur des distributeurs. Leur rémunération, pour certains lourdement subventionnée, ne suffit pas à les faire vivre dignement. Beaucoup abandonnent leur vocation, certains vont même jusqu'au suicide. La population agricole a été divisée par quatre depuis les années 1980 et cela n'est dû ni au hasard, ni à la révolution technologique. En parallèle, les contrôles et les normes nationales et européennes imposent une supervision croissante de l'activité. Désormais, le réchauffement climatique ajoute un niveau de complexité supplémentaire dans la mesure où les récoltes deviennent par endroit incertaines lorsqu'elles ne sont pas détruites par les intempéries. En outre, les consommateurs exigent de plus en plus une agriculture bio, plus saine pour l'environnement, et accessible. Cependant, l'inflation empêche les agriculteurs de pouvoir satisfaire raisonnablement à cette demande. A cet égard, le maraîchage bio a connu ces dernières années un regain d'intérêt de la part des consommateurs avant de s'effondrer à cause de l'inflation.

Dans ce contexte, le gouvernement a multiplié les mesures pour répondre en partie aux revendications du monde agricole. Toutefois, ces décisions n'ont pas satisfait les agriculteurs. Surtout, elles ne permettent pas de relever l'immense défi de la transition écologique. Face à la crise, les autorités ont raisonné à partir du modèle tel qu'il existe et n'ont pas su ou voulu en sortir pour proposer un modèle plus ambitieux, propre à assurer la survie de la profession, la rentabilité des exploitations et la santé des consommateurs comme des agriculteurs.

L'auteur de ces lignes, qui n'est ni agriculteur, ni ingénieur agronome et ne dispose d'aucune expérience ministérielle sur ces sujets, a toutefois voulu apporter un regard de juriste sur cette question. En effet, le droit irrigue l'agriculture. Les normes conditionnent l'installation des agriculteurs, les méthodes employées sur leurs

exploitations, les relations avec les distributeurs et les consommateurs, et la cessation ou transmission des activités. Il en va de même des subventions accordées au titre de la politique agricole commune (PAC) et des aides et indemnités versées par l'État ou les assureurs.

Partant du constat relatif à la crise agricole exposé précédemment, j'ai proposé dans une tribune parue dans Libération en février la création d'une fonction publique agricole. L'idée est simple. Considérant qu'une part importante des revenus des agriculteurs proviennent de l'argent public, que ces derniers ne parviennent pas à vivre de leur profession, que les attentes des consommateurs relatives à une alimentation sans pesticides et perturbateurs endocriniens sont légitimes et appuyées scientifiquement, et que l'État a la charge d'organiser la transition écologique du secteur agricole, il apparaît pertinent de proposer un nouveau pacte aux agriculteurs de notre pays. L'État doit créer une fonction publique agricole sur le modèle de la fonction publique territoriale ou hospitalière mais en prenant en compte les spécificités des métiers agricoles. Ainsi, on ne peut ignorer le fait qu'un maraîcher ne travaille pas dans un bureau mais doit être disponible et prêt à intervenir, même le week-end, sur son exploitation.

Il faut immédiatement préciser qu'une telle proposition ne concerne pas l'ensemble des agriculteurs et qu'il ne s'agit pas de nationaliser l'agriculture mais plutôt de proposer un modèle alternatif. Une agriculture parallèle peut naître de la crise actuelle.

A cet égard, les collectivités locales doivent pouvoir recruter des agriculteurs sous le statut d'agent public agricole. Ce statut, reconnu par l'État, offre aux agriculteurs des protections et garanties, en particulier un revenu stable et décent leur permettant de vivre de leur travail et d'avoir une vie familiale comme tout salarié du privé ou tout agent public. En contrepartie, l'État imposera la fin des pesticides et la transition vers une agriculture biologique. De plus, les parcelles auront une taille raisonnable de nature à permettre une exploitation par le maraîcher.

Les avantages pour l'agriculteur sont multiples et propices à susciter des vocations. En effet, les barrières à l'entrée dans la profession sont levées dans la mesure où la collectivité locale procède aux investissements de départ (achat du terrain), fournit les équipements et rémunère les éventuels collaborateurs. En outre, ces agriculteurs publics sont libérés du poids d'une partie des démarches administratives et réglementaires puisque la collectivité se charge de veiller au respect des normes et d'obtenir les subventions. Ce modèle permet ainsi de libérer du temps de travail effectif aux agriculteurs et d'améliorer la qualité de la production, son rendement, et la santé des consommateurs. (ce nouveau statut accordé permet aux agriculteurs publics de libérer du temps de travail en déléguant la partie bureaucratique aux services administratifs de la collectivité)

Plus loin, ce type d'initiatives permet de restaurer le lien parfois abîmé entre les agriculteurs et la population. Les habitants des collectivités concernées seront conscients, plus que jamais, que les agriculteurs travaillent pour eux et qu'ils remplissent une mission d'intérêt général sans nuire à – mieux, pour promouvoir – leur santé.

La fonction publique agricole ne se borne pas à la seule profession d'agriculteur. Cette proposition est beaucoup plus large pour une raison simple. L'effort de coordination au niveau local nécessaire pour ce type de projet doit bénéficier d'un appui au niveau national. L'État, et en particulier le Ministère de l'Agriculture a son rôle à jouer dans cette transition. En effet, la fonction publique agricole s'enrichira, notamment, du savoir des ingénieurs agronomes capables d'analyser les sols et de conseiller les agriculteurs publics et privés sur les meilleures techniques à employer.

La proposition que je viens de décrire brièvement trouve un formidable écho dans l'initiative prise au Mouans-Sartoux depuis 2008. Ici, les autorités locales ont d'abord acquis un terrain. Puis, l'idée de le transformer en terrain agricole est née de la volonté de fournir la cantine scolaire en produits bio et locaux, dans un contexte marqué par la défaillance de l'initiative privée. Un projet clair a vu le jour et avec lui une véritable « aventure ». Sa mise en œuvre a été progressive mais l'objectif est atteint depuis 2012. Aujourd'hui, 85 % de la cantine est fournie en produits bio issus de la ferme municipale alors qu'ailleurs en France, des collectivités se targuent d'avoir atteint les 25 %. L'agriculteur en poste bénéficie de conditions de travail optimales, l'équipe s'est agrandie et les habitants sont satisfaits.

Le modèle du Mouans-Sartoux est la preuve que la volonté politique peut se traduire en actions concrètes et en résultats probants. Ce type de projet réussit lorsque la volonté et les intérêts des autorités, des maraîchers et de la population convergent.

Depuis, les initiatives locales ont fleuri et ces rencontres ont démontré un intérêt croissant d'une centaine de collectivités. Elles démontrent que l'approche inductive, à partir des besoins et des contraintes locales, est pertinente. En effet, chaque collectivité détermine son objectif (production destinée à la cantine scolaire, vente aux particuliers...) puis le modèle juridique approprié (régie, délégation de service public, société publique locale, société d'économie mixte) pour créer une ferme municipale.

Enfin, et cela revêt une importance essentielle, les fermes municipales peuvent inspirer et redonner confiance aux nouvelles générations d'agriculteurs et d'agricultrices actuellement dissuadées de se lancer dans la profession en raison des coûts exorbitants de départ, de la faible rémunération et des incertitudes liées au changement climatique. Ces professionnels retrouveront ainsi confiance dans leur métier parce qu'on leur aura donné une mission, celle de servir leurs concitoyens par leurs talents.

## **Bilan d'étape au terme des premières Rencontres des Fermes Municipales**

Les échanges ont été très riches au cours de ces rencontres. Elles ont également permis de mettre en lumière les nombreuses attentes quant au statut (et à la dénomination) des fermiers municipaux, et à l'accompagnement financier, juridique, et technique des collectivités territoriales.

### *Des perspectives*

Il faut à présent espérer que les protagonistes structurent leur effort au sein d'un collectif pour faciliter, par l'édiction de guides ou de protocoles d'action, les initiatives des collectivités qui ont créé ou souhaitent mettre en place une ferme municipale, inspirer les autorités qui hésitent à se lancer faute d'accompagnement, créer de la sécurité juridique (bénéficiaire d'un cadre juridique clair, stable et prévisible) pour les opérations foncières et le recrutement des maraîchers, et enfin promouvoir et obtenir la création d'un statut protecteur pour les fermiers municipaux.

### *Des enjeux*

Au-delà de ces considérations, on peut envisager cinq enjeux autour de la création de fermes municipales.

Premièrement, la coopération entre collectivités s'imposera comme utile ou nécessaire pour produire ensemble, soit en mutualisant les moyens, soit en confiant à une commune ou collectivité cheffe-de-file la charge de cultiver des aliments en contrepartie d'une participation financière de la collectivité bénéficiaire ou de ses habitants. La coopération peut avoir pour but de partager ou faire circuler les productions entre les territoires afin notamment d'éviter le gaspillage, ou de bénéficier des spécialités d'autres territoires. De plus, la coopération permettra d'anticiper les effets du réchauffement climatique sur la production agricole, notamment en adaptant les cultures.

Deuxièmement, il faudra trouver des réponses pour réduire les coûts de fonctionnement et de gestion pesant sur les collectivités. En effet, la création d'une ferme municipale suppose d'acquérir un terrain (voire plusieurs selon la nature et la taille de l'exploitation visée), du matériel, et de rémunérer un ou plusieurs maraîchers. Ces investissements grèvent les finances publiques locales, en particulier considérant l'absence de cadre juridique, administratif et financier établi. Dès lors, la reconnaissance par l'État de ces initiatives d'intérêt public local devrait s'accompagner de dotations supplémentaires allouées aux collectivités afin de les soutenir dans cette voie.

Troisièmement, les collectivités doivent s'ouvrir et impliquer les individus. Les fermes municipales constituent, outre un moyen de production alimentaire, un outil d'éducation de la population (des plus jeunes aux anciens) à l'agriculture, à

l'alimentation saine et à la protection de l'environnement. Ces initiatives locales peuvent également mobiliser les habitants en les faisant participer sur la base du volontariat aux semis, aux récoltes, ou à toute autre tâche pertinente afin d'ancrer l'idée que le potager public est un projet commun.

Quatrièmement, les collectivités doivent communiquer auprès des acteurs publics nationaux (communication interne). Ce plaidoyer servira à faire connaître et comprendre le mouvement en cours, les initiatives locales, leurs résultats, et la nécessité d'un accompagnement administratif, juridique et financier pour faciliter les démarches et les projets.

Enfin, cinquièmement, il convient de diffuser l'information et le retour d'expérience en dehors des frontières nationales (communication externe). Certaines collectivités ont déjà entrepris un tel effort et participent à des réseaux formels ou informels. Demain, en Europe, en Afrique, en Amérique et en Asie, des collectivités pourront s'intéresser à ce modèle et l'adapter à leurs territoires. Chacun aura ses propres contraintes. Les défis seront nombreux, en particulier dans les Etats où l'administration fait défaut ou encore dans les pays où le culte de la concurrence empêche l'émergence de nouveaux modèles agricoles. Cependant, dans leur diversité, une même volonté de prendre en main la production alimentaire et la protection de la santé publique réuniront ces territoires.

## **Conclusion**

On ne peut que saluer et encourager les collectivités locales qui prennent en main la création de fermes municipales. Ces initiatives qui prennent naissance à la base et se construisent, pour l'heure, de façon artisanale (et cela est heureux), contribuent à dessiner les contours de politiques alimentaires et agricoles au niveau local. Elles tissent un lien nouveau entre agriculture et citoyenneté. Demain, ces collectivités oeuvreront notamment au moyen des échanges de bonnes pratiques et d'une structuration que les participants ont accueilli de leurs vœux, à une large diffusion de leurs pratiques, et par effet inductif, à influencer le débat et les politiques publiques autour du bien-être alimentaire au XXI<sup>e</sup> siècle.

Agir, innover, fédérer, éduquer, préserver, inspirer. Tels sont les maîtres-mots que nous retenons de ces rencontres. Espérons qu'ils ouvrent la voie à des initiatives nouvelles et une dynamique vertueuse.



**Samuel Féret**, Directeur du programme agriculture et alimentation de l'institut de l'économie pour le climat (I4CE) et Maire d'Arzal

### **En introduction**

J'interviens en tant que directeur du programme agriculture et alimentation de l'institut de l'économie pour le climat (I4CE) depuis 2023. Je suis également maire d'une commune rurale de 1,800 habitants du Sud de la Bretagne et concerné par votre problématique puisqu'avec mon équipe, nous avons le projet municipaliser la restauration scolaire et au-delà en faire un service de restauration municipale.

Avec la fronde agricole de l'hiver dernier, c'est plus qu'une crise qui s'est exprimée. C'est une polycrise où se mêlent, selon les problématiques régionales de l'agriculture, des problèmes de faiblesse des revenus, de concurrence déloyale des importations et de sur-administration des normes environnementales. Mais surtout, c'est une crise identitaire liée à la baisse du nombre d'agriculteurs, et le faible taux de renouvellement des générations, des phénomènes que les agriculteurs et leurs organisations ne peuvent affronter et gérer seuls.

Et cette crise identitaire a amené une crise de confiance à l'égard des pouvoirs publics, lesquels n'ont pas été capables d'apporter des réponses durables de manière appropriée. Le sujet des crises agricoles est complexe. Avec leurs spécificités territoriales et l'hétérogénéité du corps social, les mondes agricoles sont divisés, fracturés.

Les collectivités disposent de nombreux leviers pour soutenir l'agriculture et l'alimentation, en particulier par le foncier et la restauration scolaire. Dans ce genre de moment de crise agricole mais n'est finalement pas inédit, les collectivités ont un rôle à jouer pour proposer des solutions et restaurer de la confiance, grâce à leur proximité, leur connaissance des hommes, des femmes et du territoire qui sont autant d'atouts précieux qui peuvent faire la différence. Et ce même si leurs compétences et les budgets qu'elles mobilisent restent de très loin derrière celle de l'Union Européenne avec la PAC et celle de l'Etat.

I4CE produit des analyses des financements de la transition écologique. Dans les secteurs de l'agriculture et de l'alimentation, une première estimation des ordres de grandeur sera publiée à la fin de septembre. La transition n'est pas un choix mais une nécessité pour atteindre nos objectifs en matière de neutralité carbone d'ici 2050. Comme dans tous les secteurs, le défi est de réussir à embarquer tout le monde dans la construction de trajectoires qui supposent des transformations non

seulement techniques, mais aussi sociales et organisationnelles dans les manières de produire et de consommer.

Réinventer des systèmes agricoles et alimentaire supposera que les collectivités jouent leur partition au regard de leurs compétences respectives, non seulement pour investir et elles investissent déjà, mais aussi pour coconstruire avec les acteurs de l'agriculture et de l'alimentation et orienter les politiques publiques pour rapprocher production et consommation, agriculteurs et mangeurs.

Les fermes municipales, qu'elles soient d'ailleurs à l'initiative des communes, villes, intercommunalités, agglomérations ou métropoles, apportent une contribution originale à la question de l'organisation et de la réorganisation du travail agricole, notamment dans le maraîchage. Je remercie Gilles Pérole et Julien Vert pour l'invitation et l'organisation de ces rencontres et vous souhaite des échanges fructueux.

### **En synthèse**

Les échanges ont montré que vous formez un mouvement de collectivités très diversifié, riche d'expériences, couvrant à la fois des territoires métropolitains, d'agglomérations et de zones rurales moins denses. Dans un paysage de mondes et de modèles agricoles fragmentés, vous apportez une contribution originale quant à l'organisation de la production agricole et du système alimentaire au niveau local. La ferme municipale est un mode d'organisation qui vient compléter les trois pôles d'organisation de la production agricole française décrite par les sociologues Bertrand Hervieu et François Purseigle, à savoir la ferme, la ferme familiale et la micro-ferme.

Les fermes municipales sont-elles une variante des micro-fermes ou un modèle distinct ? Beaucoup parmi vous doivent connaître l'expérience de la micro-ferme du Bec-Hellouin. Je l'avais visitée il y a plus d'une dizaine d'années. Des travaux de recherche menés à l'époque par AgroParisTech y avait relevé une certaine efficacité économique, si l'on ramène l'excédent brut d'exploitation à la surface cultivée, tout en pointant le besoin important de main d'œuvre nécessaire au fonctionnement de ce système. Sur ces questions de besoins de main d'œuvre et de rémunération de celle-ci sur les petites fermes de maraîchage, les fermes municipales apportent des réponses intéressantes.

L'accompagnement technique nécessaire au développement des fermes municipales renvoie aujourd'hui aux dispositifs de formation existants dispensés par le CNFPT et l'enseignement agricole. De futures formations qualifiantes seront peut-être nécessaires pour refléter ces métiers d'agents responsables de régies agricoles, à la fois dans leur spécificité et dans la polyvalence qu'ils peuvent requérir.

S'il a été question de la politique agricole commune, la PAC, dans certains ateliers, je souligne que l'autre signification à donner à la PAC dans le cas des fermes municipales, c'est d'abord d'incarner une politique agricole et alimentaire



communale. Les fermes municipales sont un outil au service d'une politique alimentaire communale. Si la PAC a été citée, c'est qu'il y a un besoin de reconnaissance que vous avez exprimé, particulièrement pour la fonction nourricière des communes.

Sur le financement des fermes municipales par les communes, leurs groupements et les collectivités, je note qu'une grande diversité d'instruments financiers est mobilisée : commune, EPCI, département, région, UE (Leader), financements privés. Mais quelque part, l'instrument financier « idéal » pour soutenir les fermes municipales dans leurs phases d'amorçage et d'expérimentation n'existe pas encore, ce serait un mix à inventer entre les appels à manifestation d'intérêt de la banque des territoires et le FEADER.

Pourquoi soutenir les fermes municipales ? Parce qu'en tant qu'élus locaux vous vous engagez pour préparer l'avenir, en planifiant des investissements stratégiques qui répondent à de nombreux enjeux de vos territoires. Les fermes municipales cochent de nombreuses cases d'objectifs de la planification écologique et au-delà : résilience alimentaire, décarbonation, emplois locaux, éducation alimentaire, lutte contre la précarité, santé, collectivités exemplaires. Les fermes municipales contribuent aux plans climat air énergie territoire (PCAET) et s'inscrivent dans des projets alimentaires territoriaux (PAT).

Sur le volet de l'aménagement du territoire, il serait intéressant de regarder dans quelle mesure l'objectif de résilience alimentaire et la contribution nourricière des fermes municipales pourraient contribuer à renforcer la protection des terres agricoles dans les documents d'urbanisme (SCOT, PLUi).

Vous avez parlé du statut de la ferme municipale et de celui des agriculteurs municipaux. Sont-ce des agriculteurs actifs ? Pour autant, les fermes municipales peuvent-elles avoir accès aux aides de la PAC ? Ce n'est pas si simple. A l'origine, la notion d'agriculteur actif a été créée par le législateur européen afin de mettre un terme aux abus qui amenaient à verser des aides de la PAC aux golfs, aéroports, associations sportives, collectivités qui détenaient des terres agricoles éligibles, sans pour autant exercer une activité agricole à titre principale et surtout sans nécessité de produire des aliments sur ces terres.

Sachez que l'alimentation durable n'est pas suffisamment ancrée dans les objectifs de la PAC actuelle et que celle-ci n'accorde pas assez de place à l'action locale décidée par les acteurs locaux. Si vous demandez un accès aux aides de la PAC du premier pilier, c'est pour pouvoir bénéficier d'une aide au revenu. Ce n'est pas forcément le meilleur outil pour reconnaître votre action et soutenir les transitions alimentaires, mais c'est déjà un pied dans la porte. Au-delà des aides au revenu de la PAC, il est plus important de soutenir les approches collectives, les investissements, les ressources humaines, la formation que de subventionner des hectares pour des objectifs approximatifs.

En conclusion, je renouvelle mes remerciements aux participants et aux organisateurs.



**Pierre Raffard**, géographe et géopolitologue spécialiste des questions alimentaires, intervention lors de l'ouverture des premières rencontres nationales des fermes municipales à Mouans-Sartoux les 20 et 21 juin 2024.

Je suis ravi d'être à Mouans-Sartoux, dans le sens où les initiatives portées ici, ça fait plus de 15 ans que je m'y intéresse. J'avais eu la chance d'écouter Gilles Pérole à Nantes, il y a plus de 15 ans dans une conférence où il présentait le projet Mouans-Sartoux et puis de fil en aiguille, j'ai continué à m'y intéresser. Il y a 3 ou 4 mois j'ai eu la chance d'être invité sur France Inter pour une émission sur le local et j'ai dit Mouans-Sartoux c'est un petit peu l'exemple que tout le monde voudrait faire. Et là qu'est-ce qui se passe ? deux heures après je reçois un message de Gilles via linkedin en me disant « c'est super cette intervention il faut absolument que tu viennes à Mouans-Sartoux » donc voilà je suis là avec vous aujourd'hui et c'est vraiment avec joie parce que je parle beaucoup de ce projet à mes étudiants à mes conférences et même à des entreprises agroalimentaires et là je vais enfin pouvoir voir de mes yeux concrètement, à quoi ça ressemble l'innovation territoriale de Mouans-Sartoux.

Je suis géographe de l'alimentation et comme beaucoup de chercheurs, je me suis intéressé au départ à un sujet qui n'intéressait que moi, c'est-à-dire la manière dont les migrants mangent à Istanbul; et de fil en aiguilles j'ai commencé à m'intéresser aussi à la dimension plus géopolitique de l'alimentation. C'est-à-dire comment est-ce que l'agriculture et l'alimentation créent des rapports de force ou de collaboration entre des acteurs sur des territoires. Cette définition n'est pas de moi mais d'un géographe très célèbre qui s'appelle Yves Lacoste qui a été un des premiers promoteurs de la géopolitique au début des années 70. L'alimentation c'est avant tout un besoin biologique. Ça veut dire que tous ici on mange au minimum 2 à 3 fois par jour, nos vies s'organisent autour du besoin alimentaire, qu'il s'agisse de la manière de préparer, de la manière de s'approvisionner, de faire ses courses, de produire quand on est justement professionnel agricole ou transformateur alimentaire. Alors, pendant des années j'ai un petit peu pagayé dans le vide dans le sens où quand on parlait géopolitique, on pensait tout de suite à des gens qui se tapaient dessus comme au Moyen-Orient par exemple. Mais la géopolitique ça concerne aussi la dimension agricole, ça concerne aussi la dimension alimentaire et je ne vais pas vous cacher que ça a été très compliqué pendant quelques années jusqu'à deux événements qui ont eu lieu ces dernières années. Premièrement la pandémie et deuxièmement le début de la guerre en Ukraine, et là d'un coup d'un seul on s'est rendu compte que le fait d'avoir des rayonnages particulièrement abondants n'était pas une donnée presque divine mais bien le résultat de l'action d'hommes et de femmes qui produisent, qui transportent qui transforment qui

commercialisent... Et donc on s'est rendu compte que notre alimentation quotidienne qui était une sorte d'impensé pendant des années, et on peut dire merci au système alimentaire qui s'est créé post seconde guerre mondiale et qui nous a permis d'accéder à une certaine forme de sécurité alimentaire notamment dans les pays occidentaux, mais on pourrait vraiment nuancer dans beaucoup de régions de la planète. On s'est rendu compte que ce qui était un impensé nous est revenu en plein visage comme une sorte d'effet boomerang et on s'est dit mais finalement autour de nos verres autour de nos assiettes, il se cache des enjeux éminemment politiques, éminemment économiques culturels et sociaux et comme si ce n'était pas suffisant, et c'est un petit peu là-dessus que je travaille depuis la pandémie, on s'est rendu compte que notre planète alimentaire, que nos systèmes alimentaires étaient de plus en plus sous contraintes. Alors contraintes au pluriel et la première contrainte qui nous vient à l'esprit, bien entendu c'est la contrainte environnementale avec le changement climatique qui impacte nos systèmes alimentaires et nos pratiques de consommation. Je me souviens quand j'étais étudiant, j'ai eu des cours sur la géographie de l'agriculture et de l'alimentation, mais la question environnementale c'est à la fin de la dernière séance, la dernière demi-heure on évoquait qu'avec le changement climatique il allait peut falloir repenser le modèle mais ça s'arrêtait là. Il me semble que cette question environnementale ne doit pas être la queue de la comète, mais au contraire elle influence l'ensemble de l'analyse de la compréhension et la lecture de nos systèmes alimentaires aujourd'hui.

Donc premièrement une contrainte environnementale et ces contraintes me semblent pouvoir être synthétisées à partir d'une question globale qui est : comment nourrir une population en augmentation, si on prend l'échelle globale, avec de moins en moins de ressources disponibles. Quand je parle de ressources bien entendu j'entends toute la polysémie du terme ressource : ressources en eau, ressources foncières, ressources énergétiques, ressources fossiles mais aussi ressources de main. Cette première contrainte environnementale percole l'ensemble de nos systèmes alimentaires et elle a des conséquences à toutes les échelles.

Deuxième type de contraintes qui me semble importante, c'est ce que j'ai appelé le « retour » de la géopolitique. La géopolitique n'a jamais disparu, le fait qu'il existe des rapports de force ou de collaboration entre des gens sur des territoires c'est pas quelque chose de nouveau mais en Europe en France même en Occident on a eu tendance à l'oublier, on s'est dit la géopolitique c'est quelque chose qui est aux marges de notre société et on peut faire l'économie d'en parler. Alors qu'au contraire, non ! On a vu avec la guerre en Ukraine et la fermeture des ports ukrainiens, je pense à Marioupol je pense à Sébastopol. On a compris que l'agriculture ukrainienne, que personne ne connaissait véritablement avant le début de la guerre, pouvait avoir des conséquences en France pas tant que ça, mais dans l'ensemble du pourtour méditerranéen. Je pense à un pays comme l'Égypte. Je pense à un pays comme l'Algérie. Je pense à un pays en guerre en ce moment comme le Yémen dont une immense partie de la consommation de blé dépend des importations de blé ukrainien. Donc on a pris conscience d'une part de la dimension incroyablement stratégique, de l'agriculture et de l'alimentation on a pris aussi conscience de la globalisation de l'interconnexion des systèmes alimentaire, et je ne suis pas totalement négatif par rapport à ça, on peut avoir des marchés ouverts pourquoi pas.

Donc première contrainte environnementale. Deuxième contrainte géopolitique et troisième contrainte, c'est une évolution structurelle des consommations et ces transformations sont multiples. La première c'est en rapport avec l'inflation on a tous envie bien entendu envie de manger une alimentation de qualité, une alimentation locale, mais quand même la variable coût a vraiment une importance particulière. On peut aussi évoquer les évolutions des valeurs symboliques accordées à l'alimentation. On assiste à quelque chose d'assez important que j'appelle la politisation de l'alimentation, c'est-à-dire que manger répond bien sûr à un besoin biologique, mais c'est aussi une manière de s'inscrire de plus en plus dans une action politique individuelle et collective. Cette politisation de l'alimentation s'exprime aussi dans une individualisation de notre société, c'est-à-dire que la référence collective, la référence d'un groupe, tend de plus en plus à perdre de l'avance vis-à-vis d'une sorte d'individu présenté comme la valeur cardinale. Je vais prendre un exemple très simple : autrefois l'alimentation, la cuisine, le repas, c'était des moments qui soudaient un groupe social à toutes les échelles à l'échelle de la famille à l'échelle du village, à l'échelle de la communauté à l'échelle d'un groupe social d'un groupe religieux etc. Aujourd'hui, on se rend compte que cette dimension collective de l'alimentation et de la cuisine a tendance de plus en plus à être mise de côté au profit d'une sorte de valorisation de l'individu, de valorisation d'une valeur de l'individu comme valeur cardinale et on voit se développer ça de manière très concrète dans les familles. Cuisiner à la maison ça relève presque d'un défi quotidien entre monsieur qui est devenu végétarien, madame qui a une intolérance au gluten, un enfant qui ne veut pas de lactose, le deuxième qui veut faire attention au bien-être animal... On est plus du tout sur un repas qui structure un groupe, on est au contraire sur une alimentation qui est une manière de dire qui l'on est où qui on veut être, on a une véritable atomisation des pratiques alimentaires qui parfois se formalisent sous forme de construction de communautés : la communauté des végans, la communauté des végétariens et je dis ça pas du tout sur un plan négatif c'est simplement une sorte de constat que je fais. Face à ces trois types de contraintes: première contrainte environnementale, deuxième contrainte géopolitique, troisième contrainte bouleversement des pratiques de consommation face à ça me semble-t-il, il y a un véritable besoin d'innovation. Je ne parle pas d'innovation tendance foodtech ou intelligence artificielle ça c'est une partie de l'innovation, très critiquable au demeurant, mais quand on parle d'innovation en matière alimentaire on touche à l'ensemble du spectre alimentaire.

Mouans-Sartoux, pour moi c'est une innovation alimentaire incroyablement plus puissante que n'importe quelle viande végétale ou viande cellulaire. Donc nous avons un besoin d'innovation, et une des orientations qui me semble vraiment très porteuse pour aujourd'hui et demain c'est la redécouverte du local. Alors quand je parle de local, comprenons-nous bien je ne parle pas d'un local synonyme de locavorisme, l'idée n'est pas de se refermer sur un rayon autour de chez soi qui serait 50 km peut-être 150km. Le local me semble pertinent, dans le sens où il construit une relation beaucoup plus directe entre tous les acteurs de la chaîne de valeur alimentaire. Si le local me semble particulièrement pertinent c'est bien sûr pour des questions environnementales, mais je pense que ça va beaucoup plus loin. Vous l'avez peut-être expérimenté, quand vous parlez ou promouvez l'échelle locale on vous répond ça c'est un truc de doux dingue c'est un truc de hippie, vous êtes gentil mais on va passer à autre chose. Non, le local c'est bien plus que ça. Certes il y a une dimension environnementale mais le local c'est aussi une nouvelle relation

client c'est aussi une mission politique et sociale, c'est aussi un espace de mutualisation, des compétences, des ressources, des outils de production . Et c'est aussi un gisement de ressources. Et là encore j'utilise le terme de ressources dans le sens de ressources concrètes :matériel des ressources humaines et enfin c'est aussi un vivier de partenaires. Donc ce local me semble-t-il qui pendant très longtemps a été perçu comme une certaine forme de tradition de conservatisme au contraire, me semble-t-il le local est aujourd'hui le laboratoire d'innovation dont on a besoin comme le démontre ces fermes municipales. Il me semble que le local est un incroyable fascinant et particulièrement engageant laboratoire d'innovation.

### **Rapport d'étonnement de Pierre Raffard en conclusion des premières rencontres nationales des fermes municipales.**

Mon rapport d'étonnement, je vais le commencer avec vraiment un étonnement très sensible et très formel : j'ai été étonné de voir l'engagement de tous les participants et toutes les participantes; qu'il s'agisse des pauses café qu'il s'agisse de la réception hier soir qu'il s'agisse de la visite de la régie etc. il y avait véritablement des échanges qui n'ont pas arrêté sur cette question des régies municipales et donc je me dis que cet engagement des participants et des participantes est un très bon signe de réussite de l'évènement puisque je pense qu'il répondait véritablement un besoin de rencontre, de dialogue, de discussion et d'échange, c'est vraiment la première la première source d'étonnement. La deuxième source d'étonnement c'est quand en écoutant la table ronde d'hier, en lisant les posters qui étaient affichés hier à la régie, c'était les dates de formation des projets. Alors Mouans-Sartoux fais bien sûr office de pionnier mais j'entendais dès 2020, 2021, 2022, 2023 et je me dis que finalement il y a un vrai mouvement qui est en train d'émerger et donc de nouveaux systèmes alimentaires locaux qui apparaissent Cette émergence se fait au sein d'une une sorte d'élite éclairée, d'avant-garde de la révolution mais il va falloir se poser la question de la communication pour faire connaître largement cette émergence. Vous saviez plus ou moins ce qui se passait autour de vous mais qu'en est-il des personnes très éloignées des questions de production agricole, d'approvisionnement des écoles, d'approvisionnement des crèches, des lycées, des collèges, etc. Je me dis qu'il y a un consensus sur la pertinence de telles initiatives, par contre comment faire connaître ces initiatives comment participer à une sorte de mise à l'échelle et de meilleure connaissance pour de nouvelles vocations. Et ça j'imagine que si la constitution d'un réseau il y a, cette question de la communication et de lobbying auprès des acteurs des décideurs public privé c'est vraiment important.

Deuxième chose, et là j'ai pris ma casquette de géographe. La méthode géographique c'est de faire dialoguer les échelles et pendant cette journée et demie, on a fait dialoguer les échelles géographiques. J'ai essayé de manière très modeste d'avoir une présentation des grands enjeux globaux. et vous, vous êtes finalement l'échelle locale des réponses concrètes opérationnelles à ces enjeux globaux. C'est quelque chose qui m'a semblé passionnant de voir comment autour finalement d'objectifs peu ou prou assez similaires qu'on soit à Épinal à Villejuif à Mouans-Sartoux ou à Rocbaron, comment autour de ces de ces enjeux généraux communs partagés se mettent en place des déclinaisons locales et comment s'expriment les spécificités de chaque territoire autour de ces enjeux généraux.

J'ai entendu beaucoup le terme de bricolage mais quand même quand j'entends les tables rondes, quand j'entends les prises de parole quand j'écoute les échanges, je me dis que c'est plus que du simple bricolage, c'est-à-dire qu'il y a une véritable prise de conscience, une véritable tentative d'apporter des réponses concrètes, je suis vraiment étonné par la hauteur intellectuelle technique opérationnelle du contenu de vos échanges. Alors ensuite j'ai essayé de récupérer des mots dans vos échanges et ateliers pour essayer de synthétiser, j'en ai retenu trois. Le premier mot qui me semble vraiment important c'est le terme « convaincre » et convaincre à toutes les échelles et différents types d'acteur convaincre les décideurs politiques de la pertinence de la pérennité de vos modèles, de vos initiatives et de vos projets. Convaincre aussi à l'échelle des cantines à l'échelle des cuisines, les convives, les familles, convaincre de la pertinence du modèle auprès des agents eux-mêmes et des cuisiniers.

Le deuxième terme est « la question de l'adaptation ». Une adaptation aux territoires et à leurs spécificités. Une adaptation aussi culturelle, des adaptations au changement climatique. Comme évoqué lors de la visite de la régie agricole hier, s'adapter aux nouveaux environnements écologiques. Mais aussi une adaptation aux convives, comme utiliser des épices pour faire apprécier les légumes de saison des fermes municipales.

Le troisième terme est « écosystème » parce qu'il me semble assez intéressant. Il y a un double sens : écosystème dans le sens des écosystèmes environnementaux, biologiques écologiques et écosystèmes, dans le sens des écosystèmes humains. Le fait même d'être ici et cette volonté de créer des réseaux, de fonctionner en synergie les uns avec les autres sur des territoires qui sont parfois très éloignés les uns des autres, reste quand même un point assez important.

Je finirai avec deux questions et une dernière une dernière remarque. Les questions et là j'ai pas de réponse du tout : Savoir s'il existe des initiatives similaires ou assez proches à l'étranger. Deuxième question, savoir si des modèles économiques complémentaires sont envisageables. Je n'ai pas de réponse, mais je me dis en vous écoutant que vous parlez énormément des acteurs publics mais Quid des acteurs privés ? et quand je parle des acteurs privés je parle des acteurs agroalimentaires qui pourraient être intéressés de soutenir sous forme de mécénat ou sous forme de fondation.

Et dernière remarque, je voulais vous remercier parce qu'on est dans une période pour le mois hystérisée, tendue appelez ça comme vous voulez, et en fait vous, vous me donnez beaucoup d'espoir sur la politique. Je ne parle pas du tout de cette politique politicienne, comme on entend quand on allume la radio ou la télé. Vous montrez la vraie politique, vous êtes des vrais acteurs politiques. Je vous rappelle quand même que la politique c'est la vie de la cité et vous, qu'est-ce que vous faites de plus que de donner vie à la cité en la nourrissant ? Vous êtes vraiment des acteurs politiques incroyablement puissants et vous me redonnez foi en la politique donc vraiment merci !



RENCONTRES  
NATIONALES  
DES FERMES  
MUNICIPALES

# CULTIVONS L'AVENIR ENSEMBLE

1<sup>ère</sup> EDITION



20-21 JUIN 2024 MOUANS SARTOUX

Plus d'infos: <https://rencontres-fermes-municipales.mead-mouans-sartoux.fr>

Rencontres organisées par :

Avec le soutien de :

Avec la participation de :

